



Chargé de cours ecole européenne de bergen hollande

Par **Sev**, le **25/09/2010** à **19:12**

Bonjour,rrnrnJ'étais en contrat jusqu'au 1.09.10 à l'école européenne de Bergen Hollande, en tant que chargée de cours, ce qui signifie que nos contrats sont des contrats de un an, éventuellement renouvelables. J'ai décidé de revenir définitivement en France à la fin de ce contrat et en ai informé oralement mon directeur. Afin de faire les démarches nécessaires pour la recherche de travail ainsi que la sécurité sociale en France, je viens de recevoir le document E301. Seul problème, mon employeur a coché la case "démission" comme motif de cessation (je perds donc tout droits concernant le chômage), alors que mon contrat n'est pas un CDI, mais bien un contrat d'un an. Quel recours ai-je pour obtenir une rectification du doc. E301, sachant que les écoles européennes ont un statut légal bien spécifique et compliqué que je ne maîtrise pas du tout ?rrnrnCordialement.